

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. — 30
Faits divers. — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 SEPTEMBRE 1884.

BULLETIN

Il existe dans un grand nombre de contrées des gens qui s'intitulent libéraux; à juger d'après l'étiquette qu'ils ont prise sur eux-mêmes, on pourrait croire que ce sont des partisans de la liberté, désireux de la faire régner partout et pour tous.

Cela serait une grave erreur; si ces gens aiment la liberté, c'est pour eux seuls, avec une passion tellement jalouse qu'ils refusent absolument à leurs adversaires.

Voilà ce qui vient de se passer en Belgique.

À la suite d'élections d'autant plus significatives que c'est le parti ministériel d'alors qui s'est trouvé battu, les catholiques ont obtenu la majorité dans les deux Chambres, et non pas une majorité de quelques voix, mais une majorité considérable, solide et compacte; ces Chambres ont modifié la loi sur l'enseignement primaire; c'est la partie dans ce but qu'elles avaient été convoquées.

Tout d'abord, les soi-disant libéraux ont commencé par protester avec tapage, oubliant que, pendant leur passage au pouvoir, ils avaient organisé l'enseignement à gré et sans se soucier le moins du monde des susceptibilités de leurs adversaires et des sentiments, des convictions qu'ils avaient ainsi.

Malgré cela cependant, ils étaient dans leur droit, la minorité a toujours le droit de critiquer la conduite de la majorité.

Malgré la loi une fois votée, ils ont imaginé de demander au Roi de ne pas promulguer la loi; c'était déjà plus grave, surtout quand on a vu des gens qui, en toute occasion, ont toujours s'incliner devant la volonté des Chambres; mais enfin le Roi ayant le droit de refuser, il est encore légal de lui demander de ne pas le faire usage.

Les catholiques, devant cette attitude, résolurent de répondre à cette manifestation par une autre manifestation en sens inverse. L'une et l'autre étaient d'abord fixées au dimanche 31 août; mais, craignant les désordres qui pouvaient résulter de la rencontre de ces foules hostiles, les chefs du parti catholique ajournèrent leur manifestation au 7 septembre.

En conséquence, le 30 août, les libéraux purent se répandre tranquillement dans les rues de Bruxelles, protégés par les mesures qu'avaient prises les ministres catholiques, et d'ailleurs rencontrant chez leurs adversaires un calme, une tolérance admirables.

Tout se passa donc à merveille. Dimanche, c'était le tour de la manifestation catholique; comment croyez-vous que les libéraux ont reconnu les bons procédés dont on avait usé à leur égard? En tombant à coups de pierre, à coups de canne, à coups de bâton sur les manifestants.

Voilà le libéralisme!

Il y a là une leçon qui ne doit pas être perdue pour nous; depuis sept ans nous nous inclinons, nous autres conservateurs, nous autres catholiques, devant des lois que nous détestons, que nous trouvons odieuses, qui ont été faites contre nous; mais le jour où les électeurs plus éclairés et... un peu échaudés reviendront à nous et nous donneront la majorité, soyez sûr qu'à l'exemple de leurs frères de Belgique et qu'aux lois que nous ferons pour abroger leurs innovations révolutionnaires et athées, ils répondront par la violence.

Les libéraux, en tous pays, acceptent la loi quand ce sont eux qui l'ont faite; sinon ils ont recours à la force, et ce sont des libéraux qui ont mis en pratique, bien avant M. de Bismark: « La force prime le droit. »

LA GUERRE DE CHINE.

Le National, journal officieux, publie les nouvelles suivantes, que nous croyons devoir reproduire en raison de leur gravité:

« Si nous sommes bien informés, certains incidents, encore ignorés du public, vont obliger le gouvernement français à prendre de graves résolutions en ce qui concerne les opérations engagées en Chine. Le conseil des ministres se réunit le 13 courant, c'est-à-dire samedi, et nous serions fort surpris si la convocation des Chambres n'était pas résolue en principe à la suite de la délibération ministérielle.

« Faut-il croire à l'authenticité de la dépêche publiée hier par le Times, dépêche affirmant que la Chine nous a déclaré officiellement la guerre? Devons-nous supposer que le singulier système, inauguré récemment, et qui consiste à brûler les flottes et à bombarder des ports par simple voie de représailles, n'est point aussi facile à poursuivre qu'on se l'était d'abord imaginé? Il nous est difficile de répondre à l'une ou l'autre de ces questions; mais ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que l'état de guerre officiel est sur le point de succéder à l'état de guerre latent et ionommé.

« On peut s'attendre, d'autre part, à ce que les opérations entamées par l'amiral Courbet prennent, sous peu de jours, une importance décisive.

« Après de mûres réflexions, en effet, on a renoncé à toute action contre Formose, les indiscretions de la presse européenne, télégraphiées chaque jour à Pékin, ayant rendu impossible une attaque prompte et efficace des établissements chinois dans cette île.

« On a donc préparé une nouvelle expédition, dont les résultats, excessivement sérieux, seront de nature à faire réfléchir les belliqueux mandarins qui l'emportent en ce moment. »

Le journal ajoute:

« Les informations qui précèdent et que nous tenons d'une personne qui nous inspire une confiance absolue, sont de tous points conformes à nos renseignements particuliers.

« Nous savons de bonne source, en effet, que, ce matin même, un des ministres les

plus considérables du cabinet actuel s'est exprimé très-nettement dans ce sens, déclarant qu'il importait de mettre fin à un état de choses qui, en ne nous permettant pas d'invoquer vis-à-vis des neutres l'état de guerre déclarée, paralyseait notre action et rendait nos efforts beaucoup moins redoutables.

« Ce ministre ajoutait qu'avec l'appui du Parlement et la possibilité d'agir hardiment, la campagne contre la Chine serait terminée avant quelques semaines; tandis qu'en exagérant, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, notre modération vis-à-vis d'un adversaire déloyal autant qu'habile, nous ne parviendrions qu'à multiplier les difficultés déjà sérieuses de l'entreprise et nous reculions indéfiniment l'heure des solutions définitives. »

Depuis trois jours, M. Brisson est à Paris. Il est revenu précipitamment et a eu des entretiens avec plusieurs ministres, particulièrement avec l'amiral Peyron, ministre de la marine.

Chronique générale.

LA QUESTION DE LA MOBILISATION.

M. le général Campenon fera notamment connaître par quels procédés il entend, pour augmenter le corps expéditionnaire du Tonkin, suppléer à une mobilisation. Dans ce but, il aurait adressé une circulaire à tous les chefs de corps pour les inviter à recueillir une seconde fois des engagements volontaires. Mais nous croyons être en mesure d'assurer qu'au sein du conseil des ministres même, ce système, qui porte une grave atteinte à la mobilisation, rencontrera une opposition très-sérieuse. Ses adversaires font remarquer qu'il aura pour conséquence de priver les régiments des meilleurs sujets, d'enlever les sous-officiers et par suite de désorganiser les cadres. Les mêmes ministres se proposent également de soutenir

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

Il n'y avait pas encore vaillant et ferme, un vieux marchand sur la route poudreuse, en plein midi, il y avait déjà plus de trente ans que l'abbé Constantin était curé de ce petit village qui dormait dans la plaine, au bord d'un mince cours d'eau qui se perdait dans la Lizolette.

L'abbé Constantin, depuis un quart d'heure, regardait le mur du château de Longueval; il arriva devant la grille d'entrée qui s'appuyait, haute et massive, sur deux lourds piliers de vieilles pierres et rongées par le temps. Le curé s'arrêta et regarda deux immenses affiches bleues collées sur les piliers.

Les affiches annonçaient que, le mercredi 18 mai prochain, à une heure de relevée, aurait lieu, à la demande des créanciers du tribunal civil de Souvigny, l'adjudication du domaine de Longueval, divisé en quatre

1° Le château de Longueval et ses dépendances, belles pièces d'eau, vastes communs, parc de cent cinquante hectares entièrement clos de murs et traversé par la rivière de la Lizolette. Mise à prix: six cent mille francs;

2° La ferme de Blanche-Couronne, trois cents hectares; mise à prix: cinq cent mille francs;

3° La ferme de la Rozeraie, deux cent cinquante hectares; mise à prix: quatre cent mille francs;

4° La futaie et les bois de la Mionne, d'une contenance de quatre cent cinquante hectares; mise à prix: cinq cent cinquante mille francs.

Et ces quatre chiffres additionnés au bas de l'affiche donnaient la respectable somme de deux millions cinquante mille francs.

Ainsi donc il allait être divisé ce magnifique domaine qui, depuis deux siècles, échappant au morcellement, avait toujours été transmis intact, de père en fils, dans la famille des Longueval. L'affiche annonçait bien que, après l'adjudication provisoire des quatre lots, il y aurait faculté de réunion et mise en adjudication du domaine tout entier; mais c'était un bien gros morceau et, selon toute apparence, aucun acheteur ne se présenterait.

La marquise de Longueval était morte, six mois auparavant; en 1873, elle avait perdu son fils unique, Robert de Longueval; les trois héritiers étaient les petits-enfants de la marquise: Pierre, Hélène et Camille. On avait dû mettre le domaine

en vente, Hélène et Camille étant mineures. Pierre, un jeune homme de vingt-trois ans, avait fait des folies, et était à moitié ruiné et ne pouvait songer à racheter Longueval.

Il était midi. Dans une heure, il aurait un nouveau maître, le château de Longueval. Et ce maître, qui serait-il? Quelle femme, dans le grand salon tout entouré d'anciennes tapisseries, prendrait, au coin de la cheminée, la place de la marquise, la vieille amie du pauvre curé de campagne? C'était elle qui avait relevé l'église du village; c'était elle qui se chargeait de l'approvisionnement et de l'entretien de la pharmacie tenue au presbytère par Pauline, la servante du curé; c'était elle qui, deux fois par semaine, dans son grand landau tout encombré de petits vêtements d'enfants et de gros jupons de laine, venait prendre l'abbé Constantin et faisait avec lui ce qu'elle appelait la chasse aux pauvres.

Il reprit sa marche en pensant à tout cela, le vieux prêtre... Puis, il pensait aussi, — les plus grands saints ont eu leurs petites faiblesses, — il pensait aussi à ses chères habitudes de trente années brusquement interrompues. Tous les jeudis et tous les dimanches, il dînait au château... Comme il était gâté, choyé, câliné!... La petite Camille, — elle avait huit ans, — venait s'asseoir sur ses genoux et lui disait:

— Vous savez, monsieur le curé, c'est dans votre église que je veux me marier, et bonne maman

enverra des fleurs tout plein, tout plein l'église... plus que pour le mois de Marie. Ce sera comme un grand jardin tout blanc, tout blanc, tout blanc!

Le mois de Marie!... C'était alors le mois de Marie; l'autel, autrefois, à cette époque-là, disparaissait sous les fleurs apportées des serres du château. Cette année, sur l'autel, rien que quelques pauvres bouquets de muguet et de lilas blanc, dans des vases de porcelaine dorée. Autrefois, tous les dimanches à la grand-messe, et tous les soirs pendant le mois de Marie, M^{lle} Hébert, la lectrice de M^{me} de Longueval, venait tenir le petit harmonium donné par la marquise... Aujourd'hui, le pauvre harmonium, réduit au silence, n'accompagnait plus la voix des chœurs et les cantiques des enfants. M^{lle} Marbeau, la directrice de la poste, était un peu musicienne, et de bien bon cœur elle aurait pris la place de M^{lle} Hébert; mais elle n'osait pas, elle avait peur d'être notée comme clérical et d'être dénoncée par le maire, qui était libre-penseur. Cela aurait pu nuire à son avancement.

Le mur du parc venait de finir, de ce parc dont tous les détours étaient familiers au vieux curé. La route suivait maintenant les bords de la Lizolette et, de l'autre côté de la petite rivière, s'étendaient les prairies des deux fermes; puis, au-delà, s'élevait la haute futaie de la Mionne. Morcelé... le domaine allait être morcelé!... Cette pensée déchirait le

qu'après la déclaration de M. le général Campenon devant la commission, il n'y a plus que la mobilisation prévue par nos lois.

Ajoutons qu'une opinion paraît prendre grande consistance parmi les collègues de M. Ferry, c'est celle qui tiendrait à mobiliser un corps d'armée, mais de limiter son emploi à l'occupation du Tonkin, qui serait mis à l'abri, pour longtemps, de tout coup de main.

UN VOLEUR DE RENOMMÉE.

Sous ce titre, la *Patrie* a publié un vigoureux article où, à propos de la lettre de Gambetta sur le patriotisme du petit Thiers, elle examine, avec une juste sévérité, le rôle joué par celui-ci :

« Il est bon de détruire la légende qui fait de M. Thiers, le pire despote que nous ayons vu en ce siècle, une sorte de martyr de la liberté; de M. Thiers, le plus dangereux des chefs jacobins, la colonne peinte en rouge du conservatisme; de M. Thiers, l'égoïste petit vieillard qui aurait tout sacrifié à un caprice d'ambition sénile, le patriote par excellence, le libérateur du territoire.

« De la lettre qui vient d'être publiée, il résulte très-clairement que le patriotisme de M. Thiers s'accommodait parfaitement de la perte de deux provinces, à la condition que la conclusion de la paix lui ouvrit toutes larges les avenues du pouvoir.

« Ils ont été allemands, ils redeviendront allemands », c'est ainsi qu'il parlait des pauvres annexés de l'Alsace; et il ajoutait certainement *in petto* : « Moi, je redeviendrai ministre ». Gambetta, qui avait entendu ce propos, savait donc à quoi s'en tenir sur la nature et la qualité des vertus civiques de M. Thiers; il en résulte, par conséquent, que son apostrophe théâtrale à M. de Fourtou était la mystification la plus effrontée et la plus cynique qui se puisse concevoir.

« Cela ramène les deux héros républicains, démesurément grandis, à leurs proportions naturelles, et nous devons nous en applaudir.

« M. Thiers, qui avait, pendant sa vie, trompé, trahi tout le monde, est après sa mort victime d'une trahison suprême, de la trahison de Gambetta. Cet homme qui avait volé la couronne de France est dénoncé devant la postérité, et à l'heure où il ne peut plus se défendre, comme un voleur de renommée. L'usurpateur du respect public est convaincu de mériter l'exécution publique. Et il y a des gens qui nient la justice providentielle ! »

Nous trouvons dans une lettre adressée de Mont-sous-Vaudrey au *Moniteur universel*, l'énumération des faveurs que le président Grévy a fait pleuvoir autour de lui.

« C'est dans le Jura, écrit le correspondant du *Moniteur*, qu'il a fait le plus d'heureux. Ses deux frères, l'un nommé gouverneur général de l'Algérie, l'autre assis au Sénat et pourvu d'un haut emploi militaire;

ses neveux placés, qui au conseil d'Etat, qui à la tête d'un grand entrepôt de tabacs; son secrétaire devenu percepteur à Paris; un modeste avocat de province arrivé en douze années de carrière à la tête de la Cour de Paris; un teinturier pourvu d'une recette particulière; un libraire installé dans une préfecture; les enfants, cousins ou neveux des vieux amis, préfets, secrétaires généraux, sous-préfets, substitués, percepteurs, etc.; les faveurs personnelles et impersonnelles, les avancements prodigués, les décorations distribuées à tort et à travers, la protection maintenue malgré l'indignité la plus flagrante, témoignent à la fois de la force des affections et de la faiblesse de caractère du Président de la République. »

Voici ce que M. Weiss, bien que devenu républicain, dit du patriotisme des princes d'Orléans, dans un journal opportuniste, le *Voltaire* :

« L'un des plus grands mérites des princes d'Orléans est leur patriotisme. On peut être certain qu'ils resteront toujours, quoi qu'il arrive, immuables et incorrigibles, dans l'amour de la patrie française. »

Le choléra continue ses ravages à Naples. Dans la journée du 7, sur 500 cas, on y a compté 150 décès.

Le train royal est arrivé avant-hier à quatre heures dans cette malheureuse ville.

Le roi, le duc d'Aoste, M. Depretis ont été reçus à la gare par M. Mancini, le préfet, le maire, un grand nombre de sénateurs, de députés et de notables qui ont accueilli Sa Majesté par les cris de : Vive le second père de la patrie !

Les abords de la gare étaient remplis d'une foule considérable qui a salué le roi de nouvelles acclamations enthousiastes.

Le cortège royal a été suivi jusqu'au palais par plusieurs centaines de voitures.

En France, malgré l'amélioration générale, le village de Bourg-Saint-Andéol, dans l'Ardèche, vient d'enregistrer 14 décès, sur une petite population de 500 âmes.

L'épidémie persiste en Espagne, mais elle ne s'aggrave pas.

On prête à M. de Bismark des plans nouveaux : il préparerait pour une époque très-prochaine l'annexion de la Hollande à l'empire d'Allemagne. Dans ses projets, il ne s'agirait pas de faire disparaître la dynastie de Nassau, mais de faire entrer le royaume des Pays-Bas dans l'Empire au même titre que le Wurtemberg et la Bavière.

Il y a du reste fort longtemps que le gouvernement prussien songe à rattacher à l'Allemagne, non-seulement la Hollande, mais la Belgique. Dès 1880, le roi Frédéric-Guillaume disait à la reine Victoria que ces deux pays devraient faire partie de la Confédération germanique.

C'est pour ne trouver personne sur sa

route que le chancelier veut occuper en Orient toutes les puissances européennes et isoler l'Angleterre.

On mande de Saint-Petersbourg que le retour de l'empereur et de l'impératrice à Saint-Petersbourg est fixé au 18 septembre.

M. de Giers aurait fait savoir au gouvernement français que l'entrevue des trois empereurs ne modifierait en aucune façon les rapports qui existent actuellement entre la France et la Russie.

Un journal de Berlin, le *Keichsanzeiger*, annonce que, d'après un télégramme du consul allemand à Canton, l'entrée de l'embouchure de la rivière de Canton a été, par ordre des autorités chinoises, interdite aux navires à vapeur.

Le tribunal civil de Montpellier vient d'appliquer pour la première fois la loi sur le divorce. Il a converti en divorce la séparation de corps prononcée depuis longtemps entre les époux Vézies.

M. Vézies, ancien avocat à Montpellier, successivement substitut du procureur de la République à Lodève et à Perpignan, est actuellement juge d'instruction à Montauban.

CONCOURS DE TIR DE VINCENNES.

Bonne journée lundi, au concours de tir de Vincennes. De nombreuses Sociétés ont défilé, en uniforme, devant le groupe de Mercié, entre autres celles de la Lorraine, de Lunéville et du sport de Nancy, les bataillons de l'école Diderot et de l'école Condorcet de Lens, dont l'allure martiale a fait sensation.

Les tireurs sont venus en si grand nombre que les munitions sont presque épuisées et ont dû être renouvelées.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 septembre.
La tenue du marché est aussi satisfaisante qu'à la dernière séance. On reste à 79 fr. sur le 3 0/0, l'amortissable clôture à 80 30, le 4 1/2 finit à 108.45. L'Italien oscille entre 96 et 96.65.

Les Consolidés anglais sont sans changement pour les deux cotes à 100 1/4.

La Banque de France gagne 10 fr. à 5,090. Le Crédit Foncier est recherché à 1,310 fr. Les Obligations Communales à lots 1879 et 1880 se négocient sur les cours de 455.

L'Obligation Communale du Crédit Foncier devrait être au pair, c'est-à-dire à 500 fr. Est-ce qu'elle offre moins de garanties que les obligations émises directement par les municipalités ? Elle est la représentation d'engagements contractés par les municipalités auprès du Crédit Foncier. Les porteurs ont réellement ces municipalités pour débiteurs, et, surcroît de garanties superflue dans l'espèce, le Crédit Foncier répond en outre, sur son capital et ses réserves, de la solvabilité des dites municipalités. Il y a là deux débiteurs de premier ordre; nous pourrions même dire trois débiteurs, car l'Etat lui aussi répond des clients du Crédit Foncier; il est leur tuteur, il administre leurs revenus.

cœur du pauvre prêtre. Pour lui, tout cela, depuis trente ans, tenait ensemble, faisait corps. C'était un peu son bien, sa chose, cette grande propriété. Il se sentait chez lui sur les terres de Longueval. Il lui était arrivé plus d'une fois de s'arrêter complaisamment devant quelque immense champ de blé, d'arracher un épi, de l'égrener et de se dire :

— Allons ! le grain est beau, bien ferme et bien nourri. Nous aurons cette année une bonne récolte.

Et, joyeusement, il reprenait sa route à travers ses champs, ses herbages et ses prairies. Bref, par toutes les choses de sa vie, par toutes ses habitudes, tous ses souvenirs, il tenait à ce domaine dont la dernière heure était venue.

L'abbé apercevait au loin la ferme de Blanche-Couronne; ses toitures en tuiles rouges se détachaient sur la verdure de la forêt. Là encore le curé se trouvait chez lui. Bernard, le fermier de la marquise, était son ami, et lorsque le vieux prêtre s'était attardé dans ses visites aux pauvres et aux malades, lorsque, le soleil se rapprochant de l'horizon, l'abbé se sentait un peu de fatigue dans les jambes et de tiraillements dans l'estomac, il s'arrêtait, soupait chez Bernard, se régala d'un bon fricot de lard et de pommes de terre, vidait son pichet de cidre; puis, après le souper, le fermier attelait sa vieille jument noire à son petit cabriolet et reconduisait le curé à Longueval. Tout

le long de la route, ils bavardaient et se querelaient... Le curé reprochait au fermier de ne pas venir à la messe, et celui-ci de répondre :

— La femme et les filles y vont pour moi... Vous savez bien, monsieur le curé, c'est comme ça chez nous. Les femmes ont de la religion pour les hommes. Elles nous feront ouvrir les portes du paradis.

Et malicieusement il ajoutait, en allongeant un petit coup de fouet à la jument noire :

— S'il y en a un !

Le vieux curé bondissait dans le vieux cabriolet.

— Comment ! s'il y en a un ? Mais certainement il y en a un !

— Alors vous y serez, monsieur le curé. Vous dites que ce n'est pas sûr... et moi je vous dis que si... Vous y serez ! vous y serez ! à la porte, guettant vos paroissiens et continuant à vous occuper de nos petites affaires... Et vous direz à saint Pierre... car c'est bien saint Pierre, n'est-ce pas, qui tient les clefs du paradis ?

— Oui, c'est saint Pierre.

— Eh bien ! vous lui direz, à saint Pierre, s'il veut me fermer la porte au nez, sous prétexte que je n'allais pas à la messe, vous lui direz : « Bah ! laissez-le passer tout de même... C'est Bernard, un des fermiers de M^{me} la marquise, un brave homme. Il était du conseil municipal, et il a voté pour le maintien des sœurs qu'on voulait renvoyer de

l'école ». Ça touchera saint Pierre, qui répondra : « Eh bien ! allons, passez, Bernard, mais c'est bien pour faire plaisir à M. le curé. » Car vous serez encore curé là-haut, et curé de Longueval. Ce serait trop triste pour vous, le paradis, si ça vous empêchait de rester curé de Longueval.

Curé de Longueval, oui, toute sa vie il n'avait été que cela, n'avait jamais rêvé autre chose et n'avait jamais voulu autre chose. A trois ou quatre reprises, on lui avait proposé de grosses cures de canton d'un bon rapport, avec un ou deux vicaires. Il avait refusé. Il aimait sa petite église, son petit presbytère. Il était là seul, tranquille, faisant tout lui-même; toujours par voies et par chemins, sous le soleil et sous la pluie, sous le vent et sous la grêle. Son corps s'était endurci à la fatigue, mais son âme était restée douce et tendre.

Il vivait dans son presbytère, grande maison de paysan qui n'était séparée de l'église que par le cimetière. Quand le curé montait à l'échelle, pour palisser ses poiriers et ses pêchers, par-dessus la crête du mur il apercevait les tombes sur lesquelles il avait dit les dernières prières et jeté les premières pelletées de terre. Alors, tout en faisant sa besogne de jardinier, il disait mentalement une petite oraison pour le salut de ceux de ses morts qui l'inquiétaient et qui pouvaient être retenus dans le purgatoire. Il avait une foi naïve et tranquille.

Mais, parmi ces tombes, il y en avait une qui,

Peu de variations sur les autres valeurs. La Banque de Paris cote 770. La Banque d'Escompte 520. Le Crédit Industriel et Commercial 680. La Société Générale 465.

Il y a quelques jours, l'Agence télégraphique financière et politique a publié la note suivante : « La presse du bruit prétendu que dans l'une des dernières réunions du conseil d'administration du Crédit Lyonnais, le conseil aurait décidé de préparer la liquidation à ouvrir dans dix-huit mois, c'est-à-dire en janvier 1886. »

« Nous n'avons pas voulu parler de ce bruit, quand nous en avons été avertis il y a une dizaine de jours, espérant qu'il n'en serait bientôt plus question. »

« Mais aujourd'hui cette nouvelle a grossi, elle est de notoriété publique, c'est le bruit de la Bourse, nous sommes donc forcés de la citer, mais nous ne le faisons que pour demander la lumière; un démenti ou une affirmation ? »

Nous nous attendions à un démenti ou à une confirmation. Aucune réponse n'a été faite, et ces bruits paraissent se confirmer en Bourse. C'est une solution plus violente encore que l'appel des 3^e et 4^e quarts dont on a tant parlé, et il faut bien que la situation de cet établissement soit plus mauvaise que nous ne le pensions. Nous y reviendrons.

BIBLIOGRAPHIE.

La quatrième brochure de M. le Curé de Saint-Pierre de Saumur — *Etude de la Religion* — venant de paraître, nous tenons à mettre de nouveau sous les yeux de nos lecteurs la Lettre adressée l'année dernière à l'auteur par l'illustre Evêque d'Angers :

« Mon cher Curé,

« J'applaudis à l'heureuse idée que vous avez eue d'offrir à vos paroissiens, sous la forme de petits traités paraissant les uns après les autres, un enseignement religieux qui va porter les lumières de la doctrine au sein des familles.

« Dans les villes surtout, un nombre trop considérable de fidèles s'abstiennent d'assister régulièrement à la grand-messe et, par suite, au sermon. Est-il étonnant, après cela, que l'ignorance en matière de religion soit devenue si commune ?

« A l'exemple du bon Pasteur, qui ne se contente pas d'attendre ses brebis, mais qui va au-devant d'elles, vous faites arriver au domicile de vos chers paroissiens le secours divin, que plusieurs d'entre eux n'ont que trop désappris à chercher dans l'intérieur du temple. Invention aussi délicate que féconde de la sollicitude pastorale ! Le livre n'est-il pas d'ailleurs le complément naturel du discours ! Et si l'écriture est dénuée de cette vie puissante dont la parole a seule le secret, n'a-t-elle pas l'avantage de fixer la doctrine dans des pages ineffaçables ?

« De là ces petits traités que vous faites paraître successivement : pièces courtes, vives, étincelantes de verve et d'esprit, où chaque point de doctrine trouve un éclaircissement, où nulle objection ne reste sans réponse. Si j'en juge par vos trois premières études sur l'*Existence de Dieu*, sur l'*Immortalité de l'âme* et sur la *Religion*, il y aura là tout un enseignement aussi substantiel que varié.

« Courage, mon cher Curé, continuez votre œuvre avec le talent et le zèle dont vous avez fait preuve dans vos publications anté-

plus souvent que les autres, avait sa visite et ses prières. C'était la tombe de son vieux ami, le docteur Reynaud, mort entre ses bras en 1871, et dans quelles circonstances ! Le docteur était comme Bernard, jamais il n'allait à la messe et jamais il n'allait à confesse; mais il était si bon, si charitable, si compatissant à ceux qui souffraient... C'était la grande préoccupation, la grande inquiétude du curé. Son ami Reynaud, où était-il ? Puis il se rappelait la noble vie du médecin de campagne, toute de courage et d'abnégation, il se rappelait sa mort, surtout sa mort ! et il se disait :

— Au paradis ! il ne peut être qu'au paradis ! Le bon Dieu lui a peut-être fait faire un peu de purgatoire... pour la forme... mais il a dû l'en retirer au bout de cinq minutes...

Voilà tout ce qui passait par la tête du vieux curé pendant qu'il continuait sa route vers Souvigny. Il s'en allait à la ville, chez l'avoué de la marquise, pour connaître le résultat de la vente, pour savoir quels étaient les nouveaux maîtres de Longueval, l'abbé avait encore un kilomètre à parcourir, avant d'atteindre les premières maisons de Souvigny; il suivait le mur du parc de Lavardens, quand il entendit au-dessus de sa tête des voix qui l'appelaient :

— Monsieur le curé ! monsieur le curé ! En cet endroit, berçant le mur, une longue allée de tilleuls faisait terrasse et l'abbé, levant la tête,

Je désire vivement que des écrits intéressants se répandent bien au-delà des limites de votre paroisse, car vous y traitez des sujets qu'il importe de connaître et d'étudier. Que Dieu vous en fasse un travail entrepris pour la gloire de son nom et pour le bien des âmes !

Agréez, mon cher Curé, avec mes encouragements et mes félicitations, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Angers, le 15 octobre 1883.

CH.-ÉMILE, Evêque d'Angers.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

VOLONTARIAT D'UN AN.

Le ministre de la guerre a décidé que les candidats au volontariat ayant obtenu 460 points à l'épreuve écrite seraient admis à subir l'examen oral.

Une crue s'est manifestée subitement hier en Loire. Le maximum a été observé ce matin à Saumur à 4^h 70. De 2 heures à 6 heures du soir, elle a cru de 60 centimètres, soit 45 centimètres à l'heure.

Le pèlerinage de Russé aura lieu le dimanche 14 septembre.

Grand'messe à 10 heures 1/2; vêpres à 7 heures 1/2; procession.

Prédication donnée par M. l'abbé Brantebreau, premier vicaire de Saint-Pierre de Saumur.

Bonne nouvelle qui ne manquera pas d'attirer plus de monde encore que les années précédentes; où les pèlerins étaient cependant au nombre d'un millier.

On lit dans l'Espérance de Nantes :

« En vertu d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Limoges, la police de Nantes a mis la main sur un sieur Léonard Boudaud, déserteur, né à la Geneytouse (Haute-Vienne).

« Au mois d'août dernier, Boudaud volait des bijoux à M^{me} Cibot, de Limoges, et, à cause de ce vol, on arrêtait un honnête sergent du 23^e chasseurs.

« Lorsque la justice eut la certitude que Boudaud était l'auteur du vol, il avait disparu après s'être bien amusé avec l'argent des bijoux volés.

« Il fut signalé à la police de Bordeaux, qui ne put le prendre, et à celle d'Angers... à qui il échappa habilement.

« Léonard Boudaud n'est pas tout à fait le premier gradin venu. Non-seulement il est en état de désertion, non-seulement il aura à répondre du vol commis à Limoges, mais il aura à répondre encore de deux vols commis au préjudice d'officiers du 135^e, d'un

vol commis avec escalade à l'église de Saint-Laud, à Angers, et de deux vols de montres commis à Paris, à l'hôtel Corneille. L'une de ces montres appartenait à M. Léon Lescoüvé, fils de l'ancien premier président du tribunal de Limoges.

« Enfin, il a été condamné, il y a 26 mois, à deux ans de prison en Belgique. C'est même en sortant de la Maison centrale de Mons qu'il était allé opérer à Limoges.

« Boudaud se faisait appeler tantôt Boutet, tantôt Boutet, tantôt Maury, tantôt Delage. C'est enfin un malfaiteur de la pire espèce. »

LA FLÈCHE.

On lit dans l'Echo du Loir :

« Le marché de mercredi, à La Flèche, était très-ému d'une baisse sans précédents des blés de la dernière récolte; l'agriculture espérait bénéficier d'une bonne récolte, mais les prix ne sont plus rémunérateurs, et c'est ce moment que le Conseil général choisit pour décider que les prestations, payées surtout par le cultivateur, seront augmentées d'un liers.

« La majorité du Conseil municipal de La Flèche avait énergiquement repoussé ce nouvel impôt. »

PHARISIENS ET PARISIENS.

Dans un certain nombre de communes de l'arrondissement d'Ancenis, des écoles laïques se trouvent en présence d'écoles libres tenues par des Sœurs.

Pour soutenir la concurrence et amener les élèves à l'école laïque, raconte l'Espérance du Peuple, la demoiselle (c'est ainsi généralement qu'on appelle la maîtresse d'école laïque), « fait apprendre l'évangile, le catéchisme, récite le chapelet et les prières, affirmant à tous que son école est non-seulement aussi religieuse, mais encore plus religieuse même que celle dirigée par les Sœurs. »

Ce journal ajoute :

« Nous pourrions citer une commune où la demoiselle, aidée par le maire, voulait obliger le curé à lui donner le pas sur les Sœurs dans l'église. Non-seulement les inspecteurs primaires approuvent, mais ils encouragent les institutrices, et l'inspecteur d'Ancenis y met un zèle remarquable. Inspectant les écoles de jeunes filles, la question celle-ci, celle-là, sur tel ou tel fait de l'Évangile, leur faisant remarquer d'avoir bien soin de ne pas confondre les pharisiens avec les Parisiens et les publicains avec les républicains. Quand les Sœurs sont communales, elles ne doivent pas tolérer un catéchisme dans les classes ou parmi les livres de leurs élèves. Les laïques doivent être cléricales dans les communes où il y a des écoles libres, et les Sœurs sont tenues à l'enseignement laïque là où elles sont communales. »

LE PHYLLOXÈRE DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'existence du phylloxéra dans les vignobles d'Oudon et de Mauves vient d'être constatée.

M. Georges Couasnon, l'éminent délégué régional qui est chargé du service contre le phylloxéra, a visité jeudi et vendredi les clos qui bordent la Loire; il était accompagné dans cette visite de MM. Andouard, vice-président de la commission, Abadie, et de quelques propriétaires.

Les constatations, faites avec grand soin, ont révélé que la présence de l'insecte devait remonter à plusieurs années.

La surface des vignes phylloxérées est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord.

Un examen attentif a fait reconnaître que les vignes souffrantes, étioilées, au feuillage jaunâtre, n'étaient pas seules atteintes: on a retrouvé le terrible insecte même dans des ceps vigoureux et chargés de raisins. Il s'était depuis peu attaché à leurs racines et commençait son travail.

On s'aperçoit peu de sa présence dès la première et la deuxième année; ce n'est guère qu'à la troisième année que la végétation devient presque nulle et disparaît peu à peu.

Le phylloxéra est ailé (la femelle), se trouve quelquefois sur le pampre; le plus souvent elle fait sa ponte sous l'écorce du pied et sa nichée descend et envahit les racines.

En déchaussant les ceps et en découvrant les racines, on trouve le phylloxéra collé à la chevelure. — A l'œil nu il ressemble à un grain de poussière jaune si petit qu'on a peine à croire qu'il puisse nuire. — Il est armé d'une trompe ou suçoir très-long par rapport à sa taille, au moyen duquel il aspire les sucs que les racines puisent dans la terre; — il s'y cramponne et fait si bien son œuvre de destruction qu'au bout de quelque temps, les racines se nouent, s'atrophient et se dessèchent.

Le phylloxéra se reproduit à l'infini, et si on n'y apporte un prompt remède, il a bien vite raison des ceps les plus robustes.

Qui a pu nous l'apporter?

Cela est sûrement dû à une imprudence que personne n'avouera.

Un seul plant américain, un seul cep rouge de Bordeaux introduits, ont pu le propager.

M. Georges Couasnon, qui a fait à Martigné une conférence fort intéressante sur le phylloxéra, a fait arracher les vignes américaines importées au pays. Pour lui, tout plant et même tout semis d'origine américaine, sont suspects; il les considère comme de véritables nids à phylloxéra, parce qu'ils l'attirent; il les condamne absolument, et espère qu'on fera bon marché des boutures américaines.

En fait, M. Couasnon conseille de soigner les vignes malades, de les traiter au sulfure de carbone, affirmant qu'on peut être assuré de les sauver en l'employant. Le remède est cher, dit-il; il coûte environ 480 francs par hectare, quand il est employé avec intelligence. Mais il serait, suivant lui, possible d'en atténuer la dépense, en formant une

grande association mutuelle pour la défense de nos vignobles.

La conclusion du savant délégué est celle-ci: Les vignes sont atteintes sérieusement sur un point du département; si on ne surveille et n'attaque vigoureusement les taches phylloxériques, l'invasion de l'insecte s'étendra avec une promptitude effrayante. — Il faut user des moyens préconisés pour tuer le phylloxéra et s'arranger de manière à diminuer son action malfaisante. Il faut recourir à un vaste syndicat enveloppant tout le réseau des vignobles de la Loire-Inférieure, afin que tous les propriétaires y trouvent les ressources nécessaires à combattre le fléau.

A son avis, il suffirait d'une modique somme par hectare de vignes pour former un gros capital, que l'Etat doublerait sans doute. (Hélas! le pourra-t-il jamais avec ses entreprises aventureuses?)

C'est là un conseil que nous devons suivre, mais qui ne se réalisera qu'à la condition que le gouvernement élargisse les rangs de la commission phylloxérique, sans aucune préoccupation politique.

Nous avons dit ce que nous en pensons dès le jour de sa formation dans notre département et nous persistons à croire que nous étions dans le vrai.

Nous faisons donc des vœux pour que les maires soient consultés toutes les fois que les intérêts de leurs administrés seront en jeu.

Nous en faisons également pour que les propriétaires, gérants et fermiers importants de vignobles, soient aussi appelés à donner leur avis.

Nous terminons ces observations en invitant toutes les personnes intéressées à se réunir et se concerter, dans le but d'arrêter des mesures de commune défense.

(Espérance du Peuple.)

La Vendée raconte une curieuse histoire. Il paraît qu'au concours agricole de Nalliers, une médaille a été attribuée à des fromages... en bois peint!

Il va sans dire que l'exposant ainsi récompensé est un fief républicain.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 8 septembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 13	50 à 14 »	8 » à 9 »
Saumur,	14 55 15 »	8 75 » »
Baugé,	16 » » »	9 50 » »
Segré,	16 25 » »	9 50 » »
Beaupreau,	15 » » »	9 50 » »
Montfaucon,	15 » » »	8 50 » »
Montrevault,	15 » » »	8 50 » »
Chemillé,	15 » » »	8 50 9 »
Champtoceaux,	15 » » »	9 » » »
St-Flor-le-Vieil,	15 » » »	9 » » »
Vihiers,	15 » » »	8 50 9 »
Brissac,	15 » » »	7 50 8 »
Chalonnès,	15 » » »	9 » » »
Doué,	14 » 15 »	8 » » »

A Nantes, blés américains, de 21 » à » » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 15 75 à 16 » les 80 kilos.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. VALIN, collaborateur du Petit Journal, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'écoulement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. BROUQUET, de Paris, DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX et tous autres usages, sont si universellement appréciées, un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soustraites à la distillation. Par l'usage de l'Alambic Valin, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée: fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales: fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc., dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'Alambic Valin rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. BROUQUET, 121, rue Oberkampf, Paris, l'envoi franco de prospectus détaillés.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOW.

— 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. FLON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

aperçut M^{me} de Lavardens et son fils Paul.

— Où allez-vous, monsieur le curé? demanda la comtesse.

— A Souvigny, au tribunal, pour savoir...

— Restez ici... M. de Larnac doit venir, après la vente, me dire le résultat.

L'abbé Constantin monta sur la terrasse.

Gertrude de Lannilis, comtesse de Lavardens, avait été très-malheureuse. A dix-huit ans, elle fit une folie, la seule de sa vie, mais irréparable. Elle épousa, par amour, dans un élan d'enthousiasme et d'exaltation, M. de Lavardens, un des hommes les plus séduisants et les plus spirituels de ce temps. Mais elle n'aimait pas et ne se mariait que par nécessité; il avait dévoré jusqu'au dernier sou sa fortune patrimoniale et, depuis deux ou trois années, ne se sustentait dans le monde que par des expédients. M^{me} de Lannilis savait tout cela et ne se faisait à cet égard aucune illusion, mais elle se disait :

— Je l'aimerais tant qu'il finira par m'aimer.

De là tous ses malheurs. Son existence aurait été tolérable, si elle n'avait pas tant aimé son mari, mais elle l'aimait trop. Elle ne réussit qu'à le fatiguer de ses obsessions et de ses tendresses. Il se prit et continua sa vie d'autrefois, qui était fort déraisonnable. Quinze années se passèrent ainsi dans un long martyre, supporté par M^{me} de Lavardens avec toute l'apparence d'une impassible

résignation; résignation qui n'était pas dans son cœur. Rien ne put la distraire ni la guérir de cet amour qui la déchirait.

M. de Lavardens mourut en 1869; il laissait un fils âgé de quatorze ans et chez lequel déjà se montraient tous les défauts et toutes les qualités de son père. Sans être sérieusement compromise, la fortune de M^{me} de Lavardens se trouvait un peu ébranlée et un peu diminuée. M^{me} de Lavardens vendit l'hôtel de Paris, se retira à la campagne, vécut avec beaucoup d'ordre et d'économie, se consacrant tout entière à l'éducation de son fils.

Mais là encore les chagrins et les tristesses l'attendaient. Paul de Lavardens était intelligent, aimable et bon, mais absolument rebelle à toute contrainte et à tout travail. Il désespéra les trois ou quatre précepteurs qui vainement s'efforcèrent de lui faire entrer quelque chose de sérieux dans la tête, se présenta à Saint-Cyr, ne fut pas admis et commença par dévorer, à Paris, le plus rapidement du monde et le plus follement, deux ou trois cent mille francs.

Cela fait, il s'engagea au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, eut la chance de faire, pour ses débuts, partie d'une petite colonne expéditionnaire dans le Sahara, se conduisit bravement, devint très-rapidement maréchal-des-logis et, au bout de trois années, allait être nommé sous-lieutenant, quand il s'amouracha d'une jeune personne qui

jouait la Fille de madame Angot au théâtre d'Alger. Paul avait fini son temps, il quitta le service et revint à Paris. Il vécut de la brillante et misérable existence des désœuvrés... Mais il ne passait à Paris que trois ou quatre mois. Sa mère lui faisait une pension de trente mille francs et lui avait déclaré que jamais, elle vivante, il n'aurait un sou de plus avant son mariage. Il connaissait sa mère et savait qu'il fallait tenir ses paroles pour choses sérieuses. Aussi, voulant faire bonne figure à Paris et y mener joyeuse vie, dépensait-il ses trente mille francs, entre les mois de mars et de mai, puis revenait docilement se mettre au vert à Lavardens, chassant, pêchant et montant à cheval avec les officiers du régiment d'artillerie qui tenait garnison à Souvigny.

(A suivre.) LUDOVIC HALÉVY.

Deux Anglais se trouvent à table dans un restaurant.

Ils ont commandé deux côtelettes.

Soudain l'un des insulaires s'affaisse sur lui-même, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

— Garçon! crie l'autre Anglais, ne servez qu'une seule côtelette.

Puis, montrant le cadavre :

— Et enlevez ça!

Étude de M. BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 14 septembre 1884, à midi, à Vauvert, commune de Varennes-sous-Montsoreau, au domicile de M. DARGOUGE dit GAUDIN, propriétaire, ancien marinier.

M. BELDENT procédera à la vente aux enchères publiques des objets ci-après :

Trois lits garnis de très-bonnes couvertures, traversins, oreillers, couvertures, tables de nuit, belles armoires, bahuts, buffets, coffres, tables, pendule et sa boîte, chaises, vaisselle et verrerie, batterie de cuisine, trente draps, soixante chemises, torchons, serviettes et linge de toute sorte ;

Fûtailles, cuiviers, pots, une grande quantité d'outils de marinier et de culture, trois ancores, planches et cordages, un moulin à farine, un pressoir et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n° 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

DEUX JEUNES GENS demandent une place.

S'adresser Grand Rue, 65, Saumur.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

A CÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (603)

Affaire sûre : 15 fr. par jour sans quitter son emploi ; 30 fr. en voyageant, articles nouveaux, grand succès.

Écrire Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, 59, Paris.

ON DEMANDE un associé, pour une boucherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

GUANOS DU PÉROU

Exportation du Gov. du Chili Arrivages de 1884.

Compagnie Commerciale Française

4, rue Le Peletier, Paris.

S'adresser, pour achats, à MM. NOUVEAU, VAN DUYM et C^{ie}.

Agents à Saint-Nazaire, Nantes, Fosse, 36.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'ROY, rue de la Tonnelles, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Saumur, imprimerie P. GODET.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (233)

PARIS
Pour l'année. 10 fr. » c.
Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

DÉPARTEMENTS
Pour l'année. 12 fr. » c.
Chaque numéro. » 60 c.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.
Prix du volume broché..... 10 fr.
Prix du volume cartonné.... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50
L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. 2^e édition. Prix, broché..... 5 fr.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	79 »	78 85 »	Est	781 25	782 75 »	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 »	517 »
3 % amortissable	80 30	80 25 »	Paris-Lyon-Méditerranée	1250 »	1243 75 »	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506 50	511 25 »	Est	364 25	364 »
3 % (nouveau)	80 »	80 »	Midi	1170 »	1170 »	— 1865, 4 %	525 »	522 »	Midi	371 »	370 50 »
4 1/2 %	106 40	107 »	Nord	1670 »	1672 50 »	— 1869, 3 %	406 »	406 »	Nord	380 50	380 »
4 1/2 % (nouveau)	108 35	108 40 »	Orléans	1335 »	1327 50 »	— 1871, 3 %	397 »	396 »	Orléans	370 50	369 75 »
Obligations du Trésor	509 »	509 »	Ouest	840 »	837 50 »	— 1875, 4 %	519 75	516 50 »	Ouest	371 »	371 »
Banque de France	5100 »	5085 »	Compagnie parisienne du Gaz	1235 »	1235 »	— 1876, 4 %	518 50	518 »	Paris-Lyon-Méditerranée	372 »	373 »
Société Générale	462 56	460 »	Canal de Suez	1930 »	1937 50 »	Bons de liquid. Ville de Paris	525 »	526 »	Paris-Bourbonnais	370 50	372 »
Comptoir d'escompte	960 »	960 »	C. gén. Transatlantique	478 75	478 75 »	Obligations communales 1879	452 »	450 »	Canal de Suez	576 50	577 50 »
Crédit Lyonnais	560 »	560 »				Obligat. foncières 1879 3 %	452 »	450 25 »			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295 »	1295 »				Obligat. foncières 1883 3 %	354 75	355 »			
Crédit mobilier	313 75	317 50 »									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct.
6	—	55	—	matin	(s'arrête à la Possessionnière)										
9	—	13	—	matin	omnibus-mixte.										
4	—	25	—	soir	—										
3	—	32	—	—	express.										
7	—	15	—	—	omnibus.										
10	—	36	—	—	(s'arrête à Angers).										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	
8	—	21	—	—	—										
9	—	37	—	—	—										
12	—	48	—	—	—										
4	—	44	—	soir	omnibus-mixte.										
7	—	44	—	—	—										
10	—	24	—	—	omnibus (s'ar. à Tours)										
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.															

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.